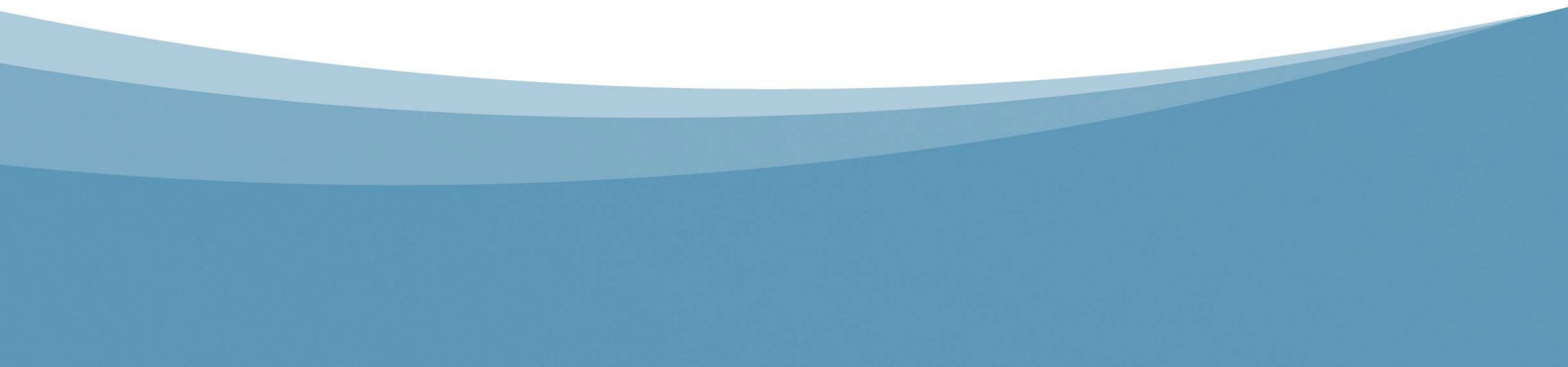




# SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

2022-2026





# ÉDITO

---

L'Université Clermont Auvergne et l'ensemble de ses partenaires (CROUS, grandes écoles, organismes de recherche...) sont convaincus que la qualité de la vie étudiante est non seulement un facteur d'attractivité de notre site universitaire, mais aussi une condition essentielle à la réussite des 45 000 étudiantes et étudiants qui fréquentent nos campus. C'est pourquoi l'UCA, au titre de l'alliance d'établissements qu'elle porte dans le cadre de la coordination territoriale, a fait de la vie étudiante un axe majeur de sa politique. Elle a engagé des projets ambitieux et volontaristes pour renforcer et déployer une offre de services de qualité sur l'ensemble des territoires, mais aussi pour favoriser l'engagement des étudiantes et étudiants sous toutes ses formes ou encore accompagner celles et ceux qui ont des besoins particuliers.

Le présent schéma directeur de la vie étudiante (SDVE), fruit d'une concertation entre l'ensemble des acteurs de notre territoire, témoigne de cette ambition commune et de la volonté de la décliner en actions et projets concrets. C'est un document stratégique qui a pour objectif de définir les priorités de l'alliance portée par l'UCA dans le champ de la vie étudiante et de campus, dans toutes ses dimensions, pour la période 2022-2026 et en articulation étroite avec le contrat de site signé avec la Ministre de l'enseignement supérieur. Ce schéma s'inscrit dans la continuité d'un premier SDVE, déployé pendant la période 2018-2020.

Les actions programmées par ce schéma s'inscrivent dans 18 thématiques qui abordent tous les aspects de la vie étudiantes et qui renvoient aux 6 priorités définies par l'UCA et ses partenaires :

- un accès facilité, sur l'ensemble des campus, aux ressources et services essentiels au bon déroulement d'un cursus universitaire (logement, restauration, documentation, numérique...) ;
- le soutien au développement des pratiques sportives, culturelles et artistiques de tous les étudiants, sur l'ensemble des campus, par l'implication forte des services concernés (SUAPS et SUC), mais aussi par l'engagement des collectivités territoriales et des partenaires ;
- la prise en charge de la santé des étudiants, aussi bien en termes de prévention que de soins, par l'action du SSU (qui devra être doté de locaux adaptés aux enjeux liés à son activité) et des étudiants relais santé ;
- l'accompagnement des étudiants en situation de handicap sur l'ensemble des aspects de la vie étudiante ;
- la reconnaissance de l'engagement étudiant et le soutien au développement d'une vie associative sur l'ensemble des campus ;
- la conduite d'une réflexion transversale sur les rythmes de la vie universitaire des étudiants.

Les actions programmées dans ce schéma sont autant d'engagements pris par l'ensemble des acteurs de la vie étudiante sur tous les campus de l'UCA et de ses partenaires. Elles feront l'objet d'un suivi régulier par notre alliance universitaire. Je sais pouvoir compter sur l'ensemble des acteurs impliqués dans l'élaboration de ce schéma pour que ces différentes actions puissent se déployer dans les meilleures conditions possibles, au service de la qualité de vie et de l'épanouissement de tous nos étudiants et des étudiantes.

Mathias BERNARD

# ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU SDVE

---

- **MAI ET JUIN 2021 :**

Groupes de travail rassemblant élus du CFVU de l'UCA, membres de l'équipe présidentielle et services inter-établissements

- **SEPTEMBRE 2021 À MARS 2022 :**

Réunions de travail avec les représentants des établissements associés

- **AVRIL ET MAI 2022 :**

Grande enquête « Mieux connaître les pratiques et attentes des étudiants dans le domaine de la vie étudiante », menée auprès de l'ensemble des étudiants des établissements de la coordination territoriale

- **OCTOBRE 2022 :**

Présentation et discussion d'une première version du SDVE à la commission Vie universitaire du Conseil des Membres Associés (CMA)

- **18 NOVEMBRE 2022 :**

Présentation du SDVE au CMA

- **DÉCEMBRE 2022 À FÉVRIER 2023 :**

Adoption du SDVE dans les instances concernées des différents établissements de la coordination territoriale

## STRUCTURATION DU SDVE

---

Le **schéma directeur de la vie étudiante** est organisé selon trois axes :

<b>1. Accueil des étudiants</b>	<b>p. 5</b>
<b>2. Vie de campus et engagement étudiant</b>	<b>p. 17</b>
<b>3. Prévention, santé, handicap</b>	<b>p. 29</b>

Chacun de ces axes est ensuite décliné en thèmes (18 au total). Les actions à mener ainsi que des jalons et des indicateurs qui permettront d'évaluer l'avancement des différentes actions au long de ces cinq années sont présentés pour chacun des thèmes.

Parallèlement, en 2025, l'enquête « Mieux connaître les pratiques et attentes des étudiants dans le domaine de la vie étudiante » sera réalisée à l'identique et, dans l'intervalle, des *focus group* seront réalisés à l'échelle des différents campus, afin de faire vivre le SDVE et d'amorcer la préparation du SDVE suivant.

## AXE 1

# ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

# THÈME 1 : ACCUEIL

**Maintenir les points-relais Crous** existants, en partenariat avec les Points Information Jeunesse, en enrichissant leurs compétences (Izly, CVEC).

**Programmer des événements sur tous les sites universitaires :**

- maintenir et renforcer l'opération « Clermont Fête ses Étudiants » ainsi que la Clermont Student Cup, notamment *via* des événements labellisés ;
- valoriser et créer des événements sportifs et culturels proposés par les services inter-établissements.

**Maintenir et développer des événements d'accueil sur tous les sites territoriaux** avec une participation du Crous. La manifestation « Balade en ville » élaborée par l'équipe d'animation et médiation du service culturel du Crous offre aux étudiants une découverte de la Ville de Clermont-Ferrand, alliant balade, jeux et patrimoine. Ce type de manifestation permet aux étudiants d'identifier les lieux clés de la vie étudiante, de se rencontrer et créer du lien social.

**Achever la mise en place de la signalétique et traduire l'ensemble de la documentation** (brochures, plans, pages web) en anglais pour les étudiants internationaux et en braille pour les étudiants en situation de handicap visuel.

**Réaliser un document récapitulatif des dispositifs d'accueil et d'accompagnement des étudiants**, intégré au guide étudiant distribué à tous les étudiants à chaque rentrée et au guide Crous, à distribuer aussi aux acteurs de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants.

**Augmenter les dispositifs d'accueil** en :

- présentant les services et notamment le dispositif « Clermont aide ses étudiants » lors des réunions de rentrée ;
- désignant des étudiants référents dans les établissements d'enseignement supérieur pour le partage des « bons plans » ;
- renforçant les *buddy programmes* lors de l'arrivée des étudiants internationaux sur leur lieu d'études ;
- poursuivant et développant les soirées de rentrée en résidence proposées par le service d'animation du service culturel du Crous.

**Maintenir et développer les dispositifs d'accompagnement des étudiants** lors de leur arrivée : hotline ; dans les établissements et composantes ; à la MVE ; à la DVU ; dans les services inter-établissements ; dans les BDE, etc.

### **Jalons**

- Réalisation d'un document récapitulatif des dispositifs d'accueil et d'accompagnement des étudiants (2023)
- Mise en place d'une convention cadre entre le Crous et l'UCA (2024)

### **Indicateurs**

- Fréquentation de l'espace d'accueil étudiant (ratio par rapport au nombre d'étudiants inscrits)
- Nombre points relais Crous sur le territoire auvergnat
- Nombre d'étudiants participant aux évènements organisés sur chacun des sites universitaires

# THÈME 2 : LOGEMENT

## Accompagner la mise en place du Schéma directeur de l'hébergement du Crous

**Travailler avec les bailleurs sociaux** pour maintenir en état les logements (studios) conventionnés avec eux et si besoin lancer des opérations de réhabilitation. L'ensemble des résidences universitaires du Crous a fait l'objet d'une réhabilitation entre 2012 et 2021.

### Faciliter le choix des logements :

Maintenir la proposition de visites virtuelles de chaque typologie de logement sur chaque site.

### Maintenir le dispositif d'étudiants référents :

Un dispositif d'étudiants référents a été instauré depuis 2020 au sein de la direction de l'hébergement. Ces étudiants sont des résidents rémunérés pour accompagner les étudiants afin de faire le lien lors de leur arrivée et tout au long de l'année avec les services du Crous et du SSU.

**Poursuivre la politique d'accessibilité** notamment en systématisant les portes adaptées PMR (Personne à Mobilité Réduite) sur les bâtiments des résidences où cela est possible. En réaliser une cartographie précise afin d'informer les étudiants, les partenaires et le rectorat.

### Favoriser la diversification des offres de logement (*Bed and Crous*, colocation) :

- l'utilisation de *Bed and Crous* (logements de courts et moyens séjours) permet de favoriser la mobilité étudiante pour de courte durée en publiant les logements vacants tout au long de l'année ;
- envisager des logements pour les familles ou les étudiants-parents à proximité des campus.

**Maintenir une offre de logements en partenariat sur les sites territoriaux** pour permettre aux étudiants boursiers d'accéder à un logement à tarification sociale. Certains sites sont dotés de logements Crous ; pour d'autres, des conventions sont signées avec des bailleurs sociaux.

L'agrément du Crous pourra, après étude, être proposé aux partenaires territoriaux auvergnats garantissant ainsi aux étudiants un standard de confort des logements proposés et donnant une meilleure lisibilité quant à l'offre d'hébergement dans ces territoires.

Mettre en place des conventions d'hébergement avec les établissements d'enseignement supérieur en donnant la priorité aux boursiers sur les contingents de réservation ou de renouvellement.

### Mettre en place une démarche qualité :

- en s'engageant dans un délai de réparation, contrat qualité, pour toutes les interventions de petites réparations effectuées par les équipes du Crous dans les résidences ;
- en déployant un logiciel d'interface résidents-résidence pour améliorer le suivi des petites réparations effectuées par les équipes du Crous dans les résidences ;
- en dématérialisant les baux.



**Jalons**

- Déploiement du logiciel d'interface résidents-résidence pour améliorer le suivi des petites réparations (2023)
- Dématérialisation des baux (2023)

**Indicateurs**

- Nombre de bâtiments aux normes d'accessibilité PMR
- Nombre de logements étudiants réhabilités par les bailleurs sociaux

# THÈME 3 : RESTAURATION

## Élargir l'offre alimentaire :

- maintenir la proposition d'une offre végétarienne quotidienne dans l'ensemble des structures de restauration du Crous et mettre en place des repas à thèmes ;
- maintenir l'achat en circuit court pour les fruits et légumes et incorporer chaque fois que cela est financièrement possible des offres de produits Bio ;
- maintenir le menu à points sur l'ensemble des structures.

**Adapter la pause méridienne** : Une collaboration entre les établissements d'enseignement et le Crous doit permettre une meilleure gestion des flux avec des horaires de sorties décalées, assurant ainsi une pause méridienne qui n'est pas amputée par les temps d'attentes aux points de restauration. Étendre cette désynchronisation, en place depuis 2017 sur le campus des Cézeaux, sur l'ensemble des sites universitaires de l'agglomération clermontoise et à Aurillac.

**Élargir l'utilisation des salles de restauration** : En dehors de leurs heures d'ouvertures, les salles peuvent être utilisées pour y accueillir des espaces de coworking. Ainsi, les étudiants pourraient bénéficier de nouveaux espaces de travail, de repos ou de lieux de vie.

**Mettre en place une démarche qualité** en évaluant les offres par le biais d'installation de bornes de satisfaction à la sortie de chacun des points de restauration du Crous.

**Poursuivre l'utilisation des réseaux sociaux** pour faire connaître les offres du Crous.

**Poursuivre la mise en place de lieux de restauration en libre-service** dans les établissements. Prévoir également des espaces équipés de fours à micro-ondes pour les étudiants qui déjeunent dans les locaux d'enseignement.

## Jalons

- Ouverture de l'espace de restauration en libre-service « Le Saxo » (2023)
- Réhabilitation du restaurant de Montluçon (2023)
- Ouverture du nouvel espace de restauration du Crous à Aurillac (2024)
- Ouverture de l'espace de restauration Crous du Learning Centre (2024)
- Ouverture de l'espace de restauration Crous à l'ENSACF (2025)
- Ouverture de l'espace de restauration Crous de Dunant (2026)

## Indicateurs

- Nombre de bornes de satisfaction dans les points de restauration du Crous
- Nombre de places dans les salles de restauration permettant le coworking
- Nombre de fours à micro-ondes disponibles dans les locaux universitaires

# THÈME 4 : TRANSPORT

**Étendre la plage horaire et la fréquence des transports en commun** : les lignes de bus et de tram doivent fonctionner au moins jusqu'à 1h du matin avec un meilleur maillage territorial, en permettant notamment des liaisons en soirée entre les sites universitaires excentrés (VetAgroSup, ENSACF) et le centre-ville de Clermont. L'accès aux lieux de culture et autres équipements notamment pour la candidature de la capitale européenne de la culture passe par l'accès aller et retour.

## **Favoriser l'utilisation des transports en commun, des vélos ou encore du covoiturage :**

- maintenir le service de desserte en soirée BEN ;
- travailler avec Clermont Auvergne Métropole et le SMTC à la mise en place d'un tarif étudiant attractif ;
- mettre en place un plan de mobilité des étudiants à l'échelle des établissements de la coordination territoriale, prenant aussi en considération les déplacements entre domicile d'études et domicile parental ;
- maintenir et renforcer le réseau de stations C-vélo à proximité des sites universitaires ;
- créer des garages à vélos et trottinettes électriques pour les étudiants ;
- encourager la participation des étudiants aux ateliers de réparation des vélos en partenariat avec Vélocité63.

## **Maintenir et accroître la permanence du SMTC** dans l'Espace d'Accueil Étudiants pour :

- faciliter l'acquisition des titres de transport et faire la promotion des transports en commun ;
- répondre à la demande étudiante toute l'année.

## **Augmenter la desserte de certains campus :**

- mise en place d'une ligne Campus des Cézeaux – Gare SNCF ;
- renforcement de la desserte par bus de VetAgroSup et de l'INSPÉ ;
- mise en place d'une liaison directe entre le Stade universitaire et le campus des Cézeaux.

**Augmenter la désynchronisation des entrées de cours** sur les différents sites pour fluidifier l'accès aux transports en commun et permettre d'influencer positivement les rythmes de vie étudiants.

## **Conduire une réflexion sur la mobilité des étudiants en situation de handicap**

**Poursuivre la concertation autour de la mobilité sur les sites territoriaux** : Les sites territoriaux demeurent mal desservis par les transports en communs, tant sur le plan de la desserte intérieure, que de la liaison entre ces sites et la métropole clermontoise. Une première concertation a été menée à Moulins et Aurillac, la démarche est à déployer au Puy-en-Velay, à Montluçon et à Vichy.

**Jalons**

- Mise en place d'un plan de mobilité des étudiants (2026)

**Indicateurs**

- Nombre de places de stationnement vélos pour les étudiants sur les sites universitaires
- Fréquence et amplitude horaire des dessertes des campus VetAgroSup et ENSACF

# THÈME 5 : NUMÉRIQUE

**Mettre en place une application commune**, en enrichissant l'application *MyUCA*. Cet enrichissement comprendra notamment des liens vers les différents services aux étudiants et un espace où les associations étudiantes pourront partager des « bons plans ».

**Mettre en place une carte étudiant multi-services** à l'échelle des établissements de la coordination territoriale. La carte étudiant UCA porte déjà le service Izly (Crous) et donne accès aux bibliothèques universitaires et métropolitaines. Il s'agit désormais de travailler à l'ajout à la carte étudiant de fonctionnalités permettant :

- d'accéder aux réseaux de transport publics (SMTC, SNCF, etc.) ;
- de vérifier les inscriptions des étudiants aux activités proposées par les services inter-établissements.

**Étendre la couverture wifi** à l'ensemble des sites urbains avec forte présence étudiante et prévoir des outils et moyens de communication pour informer les étudiants de la disponibilité de ces réseaux.

## Déployer les services du Learning Centre sur l'ensemble des sites universitaires

**Maintenir et développer :**

- **l'offre de salles équipées** pour le travail individuel et collectif des étudiants ;
- **le prêt aux étudiants de matériel informatique** portable.

**Sensibiliser les étudiants, citoyens connectés, aux bons usages des outils numériques** en mettant en place des conférences/formations sur la sécurité d'information, les bases d'internet, les risques liés aux réseaux sociaux.

**Former les étudiants** aux enjeux politiques du numérique et notamment des médias en ligne, à l'impact du numérique sur les émissions de gaz à effet de serre.

**Développer la communication institutionnelle via les réseaux sociaux** : *Twitter, LinkedIn, Discord, etc.*

## Jalons

- Déploiement de *MyUCA* à l'échelle de la coordination territoriale (2024)
- Mise en place d'une carte étudiant multi-services (2026)

## Indicateurs

- Nombre de services accessibles aux étudiants via l'application *MyUCA*
- Nombre de sites universitaires sur lesquels sont déployés les services du Learning Centre
- Nombre de salles équipées pour le travail individuel et collectif des étudiants
- Nombre de formations aux bons usages et enjeux du numérique



# THÈME 6 : BIBLIOTHÈQUES

**Poursuivre l'adaptation et l'optimisation des horaires d'ouverture**, sur l'ensemble des sites universitaires. L'objectif d'ouverture du Learning Centre est de 84h par semaine (8h – 22h, du lundi au samedi).

**Poursuivre les actions visant à adapter les services aux étudiants des années 2020**, notamment par la création d'un pôle accueil dans l'organigramme du Learning Centre.

**Poursuivre la réalisation d'espaces contemporains et conviviaux**, tant au Learning Centre que sur les autres sites universitaires.

## Favoriser l'accès à la culture :

- poursuivre la Nuit de la lecture ;
- poursuivre l'exposition d'œuvres dans les locaux des bibliothèques ;
- continuer les partenariats culturels avec les collectivités ;
- créer une collection numérique « Prix étudiants UCA » dans le cadre du *Rendez-vous du Carnet de voyage* ;
- poursuivre le développement des boîtes à livres.

**Participer à la sensibilisation aux enjeux de la santé.**

**Maintenir l'accès libre des étudiants aux médiathèques** de Clermont Auvergne Métropole.

## Jalons

- Ouverture du Learning Centre (2024)

## Indicateurs

- Amplitude horaire d'ouverture des bibliothèques universitaires

# THÈME 7 : MOBILITÉ INTERNATIONALE

**Soutenir la mobilité étudiante** : L'association de la langue anglaise, adossée à une formation en Français Langue Etrangère (FLE) rendra les diplômés potentiellement éligibles aux labels européens déjà obtenus. Le développement de formations ancrées dans le multilinguisme devient une priorité pour les étudiants français et internationaux. Enfin, après la crise sanitaire, de nouvelles formes d'internationalisation à la maison doivent être trouvées.

Plusieurs actions doivent être également être engagées afin de :

- soutenir la mobilité entrante en élargissant les thématiques des Petits déjeuners internationaux, en maintenant les dispositifs qui encouragent la mobilité entrante d'étudiants en Master (*Incoming Master Fellowships*), en organisant des *summer schools* et en valorisant les formations disciplinaires offertes en anglais ;
- soutenir la mobilité sortante en continuant à organiser des journées de la mobilité et une animation d'un Consortium Erasmus Stages visant à donner des bourses de mobilité pour tout stage en entreprise réalisé en Europe. En plus des aides financières préexistantes, l'I-site permet aux étudiants des masters et doctorats rattachés aux thématiques des CIR de l'I-site de prétendre à une bourse de mobilité (séjour d'étude ou stage). La ville de Clermont-Ferrand soutient également les étudiants des établissements d'enseignement supérieur clermontois effectuant un cursus ou un stage dans les villes jumelées, celles ayant signé un accord de coopération ou celles du Réseau International des Villes Michelin.

**Continuer le travail mené sur la mobilité à l'échelle de la coordination territoriale et des sites territoriaux** :

- étendre le rôle d'*Euraxess*, service mutualisé de soutien à l'accueil de chercheurs internationaux et surtout restructurer ce pôle et l'intégrer à un guichet unique. Un travail avec la Mairie de Clermont-Ferrand doit être réalisé sur la dynamisation des villes jumelles et pour définir, grâce à l'animation d'un groupe de « promotion », les outils communs de promotion.
- ouvrir les événements organisés par l'UCA à destination des étudiants internationaux à l'ensemble des étudiants internationaux du site.

**Maintenir des conventions entre les établissements d'enseignement supérieur et le Crous** pour l'accueil des étudiants internationaux.

**Sensibiliser les étudiants aux impacts environnementaux** des déplacements internationaux

**Développer la formation en langue anglaise des enseignants et enseignants-chercheurs** pour élargir l'offre de formation à destination des étudiants internationaux anglophones.

## Indicateurs

- Nombre d'étudiants en mobilité entrante et sortante
- Nombre d'enseignants et enseignants-chercheurs bénéficiant d'une première formation en anglais « pour l'enseignement »

## THÈME 8 : ACTION SOCIALE

**Maintenir et développer le portail « Clermont aide ses étudiants »** qui recense l'ensemble des dispositifs d'aide aux étudiants dans l'agglomération clermontoise. Réfléchir à la mise en place d'un outil similaire sur les sites territoriaux.

**Accompagner le développement et l'activité d'épiceries solidaires ou à destination des étudiants**

Organiser une rencontre de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur avec les organisations étudiantes engagées dans un projet d'épicerie pour soutenir leur action.

**Développer et coordonner les actions de lutte contre la précarité menstruelle :**

- maintenir et compléter le réseau de distributeurs de protections périodiques sur les sites universitaires ;
- mettre à disposition des protections réutilisables ;
- développer les actions de sensibilisation à l'endométriose, en lien avec les étudiants relais santé.

**Faciliter l'accès des étudiants à l'équipement informatique :** maintenir et développer les systèmes de prêt d'ordinateur de moyenne et longue durée.

**Poursuivre la simplification des démarches de demande d'aide sociale**, à l'instar de ce qui existe au Crous (dématérialisation de la demande d'aide sociale et possibilité de prendre rendez-vous en ligne avec une assistante sociale du Crous).

**Pour les étudiants parents, prévoir des logements adaptés à l'accueil d'une famille** et augmenter le nombre de places en crèche.

**Lancer une réflexion sur le développement de logements thérapeutiques** pour accueillir des étudiants suivis pour des troubles psychiques.

**Consacrer une partie du FSDIE social à des aides d'urgence** complémentaires de celles mises en place par le Crous.

### Indicateurs

- Nombre d'ordinateurs disponibles pour les prêts longs aux étudiants
- Nombre de sites universitaires équipés de distributeurs de protections périodiques

## **AXE 2**

# **VIE DE CAMPUS ET ENGAGEMENT ÉTUDIANT**

# THÈME 9 : CULTURE

**Poursuivre le développement de propositions auprès de tous les établissements et sites territoriaux,** en lien avec les agglomérations et structures culturelles locales.

1. Mise à dispositions de crédits CVEC du SUC pour les nouvelles actions :
  - accompagnement des projets de rénovation de bâtiments pour les pratiques artistiques et dans les espaces de convivialité et rencontres ;
  - équipement en matériels d'exposition ;
  - création d'un parc de matériels scéniques.
2. Maintien et renforcement des conventions et autres dispositifs entre le SUC et les structures culturelles des territoires pour l'accueil des étudiants, des projets communs, des politiques tarifaires et des parcours de spectateurs (théâtres, conservatoires, musées, médiathèques, centre dramatique national, salles de musiques actuelles, réseau des musiques et danses traditionnelles...).
3. Sensibilisation à la santé par des actions culturelles sur les territoires, avec le SSU.
4. Mise en place par le service culturel du Crous de nouveaux ateliers de pratique artistique gratuits pour les étudiants (des ateliers radio, théâtre d'improvisation, danses urbaines, chant, BD et court métrage ont été ouverts à la rentrée universitaire 2022), en corrélation avec les concours de création étudiante des Crous, pour encourager la pratique culturelle des étudiants et favoriser la participation aux concours.
5. Développement d'ateliers de pratiques dans l'ensemble des établissements de la coordination territoriale.

## **Favoriser la circulation des productions des ateliers au sein des différents sites :**

- mise en place d'un contrat d'étudiant ambassadeur sur chacun des sites territoriaux et pour chaque composante de l'enseignement supérieur clermontois.
- diffusion partagée des programmations, notamment des expositions et installations *Rêves de science*.

**Augmenter la visibilité des pratiques et de leurs validations** par tous les établissements et toutes les composantes :

- diffusion du Guide national de l'étudiant artiste, rédigé par le MESRI en collaboration avec le SUC, pour une meilleure connaissance de ce statut ;
- extension des inscriptions en ligne aux établissements de la coordination territoriale.

**Augmenter les collaborations en faveur de projets artistiques et culturels pluriannuels,** dont ceux qui entrent dans les thématiques, programmes et lignes directrices de la politique des établissements :

- BD, Histoire et mémoire
- Égalité et Lutte contre les discriminations
- Festival Littérature au Centre
- Matrimoines
- Politique d'Intégration universitaire des réfugiés et d'Internationalisation à la maison (REFUGEA)
- Transmission, citoyenneté et engagement
- Contributions à une meilleure visibilité du patrimoine bâti et des œuvres présentes dans le domaine universitaire avec un ouvrage, des visites, des restaurations d'œuvres



### **Accompagner la pratique et la création musicale**, avec :

- une nouvelle mise à disposition du studio d'enregistrement des Cézeaux ;
- la mise à disposition du Garage (Crous), studio de répétition et d'enregistrement pour les étudiants ;
- la poursuite du Tremplin musical étudiant Pulsations, organisé par le service culturel du Crous afin de valoriser et d'accompagner la création étudiante ;
- la création et la pérennisation du Tremplin musical étudiant européen Campus Europavox ;
- la programmation dans les salles culturelles du Crous des groupes de musique étudiants afin de mettre en avant et permettre la pratique des étudiants.

**Poursuivre le développement de programmes mêlant arts, sciences et société**, en collaboration avec le CESPAPU et les unités de recherche de manière générale, en impliquant les étudiants, avec des artistes et compagnies en résidences, sur l'ensemble du territoire, notamment :

- dans le cadre de la célébration des 400 ans de Blaise Pascal en 2023 et de la candidature Clermont Massif Central Capitale européenne de la culture 2028 ;
- en développant les programmes liant culture et santé (cf. Hop'Art) notamment dans les dimensions cathartiques des productions culturelles.

### **Mettre en place des prêts d'œuvres du FRAC ou du Creux de l'Enfer :**

Pour chaque bibliothèque rénovée, demander le prêt d'une œuvre du FRAC, mise en valeur dans le cadre d'une collaboration avec le SUC pour sensibiliser les étudiants à l'art contemporain.

### **Maintenir et enrichir la programmation culturelle du Crous :**

Le service culturel du Crous met en place une programmation riche et diversifiée accessible à tous les étudiants, en partenariat avec les structures culturelles, partenaires universitaires, associations étudiantes. La programmation des cycles cinéma, sur une thématique, se déploie dans les salles de projection des 3 résidences du site clermontois. L'association étudiante Cinéfac projette un film en 35 mm dans la salle des frères-Lumière du Crous et une projection spéciale Plein air au Lieu de vie du Crous.

A partir de la rentrée universitaire 2022, Les échappées culturelles permettront aux étudiants de découvrir des lieux culturels et leur programmation (Frac, La Jetée, La Comédie, La Coopérative de Mai...).

Des concerts de jazz sont organisés dans les résidences étudiantes en partenariat avec le Festival Jazz en tête afin de promouvoir et diffuser cette musique auprès du public étudiant.

### **Favoriser et soutenir la pratique des arts de la scène par la création d'un lieu dédié à la pratique de la danse ou du théâtre :**

- développer des ateliers et stages de pratique, l'accueil de résidences de création, en partenariat avec la Cour des 3 coquins (équipement de création de la Ville de Clermont-Ferrand) et avec les tiers lieux ou autres espaces de vie étudiante pour les manifestations publiques, performances, rencontres, et avec les salles de la cité (Comédie), grâce à l'ouverture, en 2022, d'un espace de répétition SUC pour les arts de la scène sur le campus des Cézeaux ;
- reprendre le travail de réflexion pour un espace culturel identifié avec un équipement professionnel ;
- maintenir les propositions du service culturel du Crous : programmation autour de la danse hip-hop et des performances de danses urbaines en lien avec le Festival *Les Trans'urbaines* ; encouragement à la pratique théâtrale par le prêt de salles et la programmation de pièces, notamment par l'association étudiante Santé'âtre ; organisation de concours de théâtre et de danse, favorisant la pratique sur scène et en public, et permettant aux étudiants de rencontrer des professionnels de la discipline.

## **Jalons**

- Ouverture de l'espace de répétition pour les arts de la scène aux Cézeaux (2022)

## **Indicateurs**

- Nombre d'étudiants participant aux ateliers du SUC
- Nombre d'étudiants participant aux ateliers du service culturel du Crous
- Nombre de conventions entre le SUC et les structures culturelles
- Nombre d'actions de communication mettant en valeur les étudiants artistes

# THÈME 10 : SPORT

## Développer le dispositif d'accueil des étudiants sportifs de haut et bon niveau (SHBN) :

- aménagement d'emploi du temps pour les cours et les examens ;
- suivi médical ;
- participation aux compétitions universitaires.

La nouvelle charte entrée en vigueur en 2022 et le développement d'actions de communication autour du dispositif devraient contribuer à amplifier le développement de son rayonnement.

## Favoriser le lien social et la santé grâce à la pratique physique :

- lancer une réflexion sur les rythmes de la vie universitaire pour encourager davantage la pratique sportive ;
- maintenir et compléter l'offre de pratique encadrée et autonome proposée par le SUAPS ;
- maintenir la mise à disposition par le Crous de lieux dédiés à la pratique sportive autonome des étudiants (salle d'escalade, tables de tennis de table, aire de fitness...) ainsi que de la salle de musculation en pratique surveillée ;
- réfléchir à la mise en place de structures sportives pérennes dans le parc de l'ENSACF.

## Poursuivre l'amélioration de la gestion et de l'accueil de tous les étudiants par le SUAPS :

- réhabilitation et renouvellement des ISU ;
- intégration des publics particuliers : acquisition d'équipements dédiés (joëlettes/handiski/tandems/etc.), formation des enseignants, propositions de formations inclusives.

## Développer la pratique sportive sur les sites territoriaux en :

- recrutant un enseignant SUAPS référent sur chacun des sites territoriaux ;
- développant l'offre d'activités physiques et sportives, ainsi que les UE libres proposées par le SUAPS ;
- encourageant le développement d'associations sportives étudiantes ;
- disposant sur chacun des sites d'installations sportives universitaires ou mises à disposition.

## Indicateurs

- Nombre d'étudiants SHBN, dont le nombre d'étudiants venant d'autres académies
- Nombre d'actions de communication mettant en valeur les étudiants SHBN
- Nombre de pratiquants étudiants au SUAPS hors UFR STAPS
- Nombre d'étudiants participant aux activités du SUAPS sur chaque site territorial
- Nombre d'étudiants en situation de handicap accueillis

# THÈME 11 : LIEUX DE VIE

## Conception de lieux de vie étudiante :

- un lieu de vie étudiante et de création culturelle, ouvert sur la ville, sur le site du Manège à Carnot. Des occupations éphémères de ce lieu interviendront pendant la période de montage, dans le cadre d'une démarche expérimentale impliquant la participation active des étudiants.
- un tiers lieu dédié à la pratique culturelle, sportive et à l'animation pour et par les étudiants, dans l'actuel restaurant universitaire Crous du Clos Saint-Jacques, après la construction d'une cuisine centrale Crous. Il comportera des espaces de programmation culturelle, d'animations, de sport (escalade, salle de musculation, tables de ping-pong...), de pratique autonome, des espaces de coworking, des espaces de détente avec des horaires larges et adaptés à la vie étudiante. Il permettra de créer du lien social, des rencontres et de lutter contre l'isolement.

**Créer des lieux de vie dans les espaces extérieurs**, dans un contexte post-covid où les étudiants demandent davantage d'activités en extérieur :

- mettre en valeur et aménager les espaces extérieurs sur les différents sites universitaires : campus des Cézeaux, « jardins du doyen » UFR LCSH, Moulins, Le Puy-en-Velay, etc. ;
- mettre en place des lieux de création sur les espaces extérieurs.

**Poursuivre l'aménagement des campus sur les sites territoriaux**, en mobilisant notamment la CVEC « Actions Transverses ».

## Jalons

- Présence d'espaces de vie étudiante sur l'ensemble des sites universitaires (2025)

## Indicateurs

- Nombre de lieux de vie étudiante « de plein air » sur les sites universitaires

# THÈME 12 : VIE ASSOCIATIVE

## Élaborer une charte commune et un guide de l'étudiant engagé dans la vie associative :

- élaborer une charte de labellisation des associations étudiantes à l'échelle de la coordination territoriale. Une charte de labellisation a déjà été mise en place à l'UCA pour structurer les relations avec les associations, pour permettre de faire une liste des services proposés et d'exposer quelques grands principes essentiels en termes de préservation de la santé étudiante, de prévention des risques, d'organisation d'évènements festifs ;
- réaliser un guide de l'étudiant associatif afin de permettre aux étudiants engagés d'être accompagnés et de comprendre au mieux les tenants et les aboutissants de leur rôle, et ce pour l'ensemble des établissements du contrat de site.

**Mettre en place en dossier en ligne commun** UCA-Crous-Ville de Clermont-Ferrand pour les demandes de subvention FSDIE projet / Culture action

**Développer des formations à destination des responsables associatifs** : un guide des associations sera créé pour les informer sur les différentes démarches (création d'association, écriture des statuts, montage de projet, responsabilité juridique, gestion financière...). Développer aussi des formations au montage de projets.

## Jalons

- Mise en place d'un dossier commun UCA-Crous en ligne pour les demandes de subvention FSDIE projet et Culture action (2023)
- Réalisation d'un Guide de l'étudiant responsable associatif (2024)

## Indicateurs

- Nombre de projets initiés par les associations étudiantes dont le montage a été accompagné par la Direction de la Vie Universitaire



# THÈME 13 : ENGAGEMENT ÉTUDIANT

**Mettre en place un référentiel de compétences**, dans le cadre de la valorisation de l'engagement étudiant : l'objectif est de proposer aux étudiants un outil pour les accompagner dans l'analyse de leur engagement et permettre d'identifier les compétences développées. Ce document indiquera les principales compétences qu'il est possible d'acquérir en fonction du type d'engagement. Des ateliers collectifs seront également mis en place.

**Valoriser les différentes formes de l'engagement étudiant** (réserve, sapeur-pompier volontaire, associatif, SHBN, artiste, élu, DDRS, dans le cadre d'une activité salariée, etc.), notamment par le biais de différents statuts d'étudiant engagé. Cette valorisation pourra prendre plusieurs formes (UE, EC, points bonus, badges, etc.) et impliquera la production d'un rapport de synthèse de l'étudiant sur son engagement.

**Maintenir et développer des événements pour sensibiliser à l'engagement étudiant**, notamment le « Prix de l'engagement étudiant ».  
Favoriser les échanges d'expérience entre étudiants engagés sur les différents campus et dans les différents établissements.

**Favoriser la participation aux élections** : afin de répondre à la problématique du faible taux de participation aux élections, des solutions devront être envisagées, notamment dans le domaine de la communication (rôle de l'élu étudiant, fonctionnement des établissements).

**Maintenir un parcours de formation pour les élus** siégeant dans les instances institutionnelles. Différents aspects seraient appréhendés tels que la découverte des missions et du fonctionnement de l'université et les droits de l'élu.

**Encourager les étudiants à être acteurs du développement durable et de la responsabilité sociétale**

**Encourager le développement de nouvelles formes / modalités d'engagement étudiant**, notamment via la participation active à des projets tutorés contribuant à la vie des établissements.

**Développer l'accompagnement des étudiants entrepreneurs sur les sites territoriaux**

**Maintenir le programme « Campus Création »** qui vise à réunir des porteurs de projets pour la réalisation d'un projet fictif à l'aide de dispositifs tels que des ateliers, rencontres, échanges et des accompagnements. Cet événement aboutirait à un concours et serait idéalement intégré dans l'UE libre des cursus de Licence 2 et 3.

**Maintenir les manifestations « Prix Entrepreneuriat Etudiant » et le « Prix Pépite »** qui sont un tremplin pour les étudiants entrepreneurs et qui permettent de récompenser leurs projets. Créer un concours, en lien avec les partenaires du monde socio-économique, mettant en lice des équipes d'étudiants issus de différents instituts ou établissements pour l'élaboration d'un projet.

## Jalons

- Mise en place d'une convention représentative des étudiants (2024)

## Indicateurs

- Nombre d'étudiants impliqués dans des projets tutorés portés par les établissements
- Nombre de candidatures au Prix de l'engagement étudiant
- Nombre d'étudiants bénéficiant d'une reconnaissance de leur engagement
- Nombre d'étudiants impliqués dans des concours en lien avec l'entrepreneuriat

# THÈME 14 : DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Sensibiliser les étudiants au développement durable** et favoriser leur participation à travers la formation : de nombreuses enquêtes sur les campus attestent que les étudiants sont de plus en plus sensibles aux problématiques de développement durable et souhaitent intégrer ces valeurs dans leur cursus et leur quotidien. Ils attendent que l'établissement leur propose, aussi bien à travers les formations que dans leurs temps libres, des thématiques propres à développer cette sensibilité.

De plus, un établissement universitaire se doit d'avoir pour mission d'intégrer, dans ses pratiques, la sensibilisation aux grands enjeux sociétaux actuels (changement climatique, perte de la biodiversité, problèmes migratoires...) pour se conformer aux préconisations du Plan Vert élaboré par la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) en 2012.

Cela implique notamment :

- une formation obligatoire en N1 à la transition écologique (Fresques du Climat) ;
- le développement de modules spécifiques Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DDRS) en master dans toutes les composantes ;
- l'augmentation des propositions de stages DDRS par l'UCA ;
- la mise en commun de réflexions et d'actions entre le Réseau des Référents Développement Durable de l'UCA (personnels) et les BDE, syndicats et associations étudiantes et la participation des étudiants au réseau Développement Durable ;
- l'intégration des associations étudiantes au sein de l'alliance territoriale « campus durable en ville durable » ;
- la création d'un appel à projets spécifique « Responsabilité Sociétale et Environnementale » dans le cadre du FSDIE projet.

**Accompagner les étudiants dans leurs changements de pratiques :**

- en favorisant les déplacements doux entre les différents sites universitaires ;
- en incitant au recyclage, au tri des déchets, au respect de l'environnement (collecte des mégots, nettoyage des déchets des campus) et aux économies d'énergie par des campagnes d'animation et de sensibilisation (analyse du cycle de vie de ce que consomment les étudiants pour voir les impacts directs) ;
- en incluant le Développement Durable et la Responsabilité Sociétale et Environnementale dans la charte de labellisation des associations.

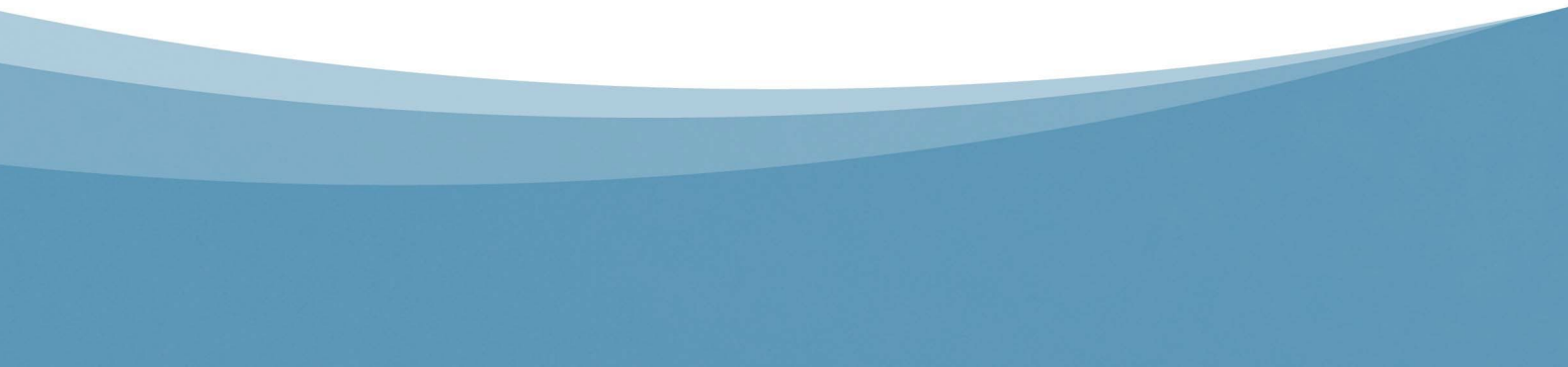
**Poursuivre l'amélioration de la communication entre les instances universitaires et le Crous** pour l'accompagnement des changements de pratiques des étudiants et pour améliorer l'information relative à la fréquentation des restaurants universitaires (ce qui permettrait de lutter contre le gaspillage alimentaire et les risques de stocks insuffisants).

## Jalons

- Mise en place d'un appel à projets spécifique « Responsabilité Sociétale et Environnementale » dans le cadre du FSDIE projet de l'UCA (2023)
- Mise en place de modules spécifiques ou d'enseignements transverses DDRS dans au moins un master par composante / établissement (2024)

## Indicateur :

- Nombre de fresques du climat





## AXE 3

# PRÉVENTION, SANTÉ, HANDICAP

# THÈME 15 : PRÉVENTION

**(Dans le cadre du schéma national et des schémas locaux de santé étudiante)**

**Développer les actions d'éducation et de promotion de la santé** avec les personnels, les étudiants relais santé mais aussi via les outils numériques :

- maintenir le dispositif Étudiants relais santé à Clermont-Ferrand et le mettre en place sur les sites territoriaux ;
- utiliser le développement des réseaux sociaux et du numérique pour proposer des outils de prévention en ligne en développant l'apprentissage des outils de santé connectés ;
- collaborer avec les associations étudiantes pour la mise en place d'actions communes ;
- favoriser les stands de sensibilisation dans les lieux de vie étudiante ;
- développer des projets de prévention et de promotion de la santé *via* des parrainages à long terme ;
- intégrer l'université dans le Plan National de Santé mentale comportant l'extension de la formation aux premiers secours en santé mentale et la généralisation des dispositifs de veille et d'écoute des étudiants en difficultés dans toutes les composantes. Mettre en place des étudiants référents santé mentale ;
- développer des supports de communication en anglais à destination des étudiants internationaux des différents établissements ;
- développer les actions de bien-être à destination des étudiants (yoga, etc.) pour une meilleure gestion du stress et un mieux-être physique et mental.

**Poursuivre une politique concertée SUC/SUAPS/SUH/SSU en matière de pratique et de communication :**

- poursuivre le développement d'une communication en santé en lien avec la culture, le sport et le handicap ;
- développer des stratégies de lieux partagés culture, santé, sport et handicap ;
- poursuivre et développer les formations communes des personnels sur les addictions, le repérage des étudiants en situation de souffrance psychologique, le développement d'une filière de prise en charge spécialisée, le développement d'une politique de prévention.

**Développer les formations à la prévention des risques,** en proposant notamment des formations de sensibilisation aux Violences Sexuelles et Sexistes destinées aux étudiants.

**Requalifier et adapter les locaux aux besoins :** afin de recevoir, dans les meilleures conditions possibles, un nombre d'étudiants toujours plus important, il est prévu, à court terme, de réaménager et d'augmenter les surfaces dédiées à la prévention, à la fois à Clermont-Ferrand et sur les sites territoriaux.

## Indicateurs

- Nombre d'étudiants ayant participé à une action de prévention en matière de santé
- Nombre d'étudiants relais santé

# THÈME 16 : SOIN

**(Dans le cadre du schéma du schéma national et des schémas locaux de santé étudiante)**

**Favoriser l'accès aux droits et développer l'offre de soins**, notamment en matière d'odontologie, d'orthoptie et d'ophtalmologie.

**Requalifier et adapter les locaux aux besoins** : afin de recevoir, dans les meilleures conditions possibles, un nombre d'étudiants toujours plus important, il est prévu, à court terme, de réaménager et d'augmenter les surfaces de consultation, à la fois à Clermont-Ferrand et sur les sites territoriaux.

**Développer la présence du SSU et du SUH sur les sites territoriaux et dans les établissements de la coordination territoriale**

## Jalons

- Point d'étape sur le développement des services d'accompagnement de la santé étudiante (2024)

## Indicateurs

- Nombre de personnels de santé présents sur les sites territoriaux et dans les établissements de la coordination territoriale

# THÈME 17 : HANDICAP

**Améliorer l'accessibilité des locaux** : la mise en accessibilité des bâtiments est systématiquement intégrée aux travaux mais il a été constaté que la règle n'est pas toujours conforme aux usages. Ainsi, le schéma directeur du handicap prévoit d'intégrer systématiquement les besoins spécifiques liés au handicap pour tous les travaux envisagés.

**Développer la sensibilisation et la formation au handicap** : la sensibilisation et la formation au handicap doivent être accrues et concerner à la fois les étudiants et les personnels (des services d'accueil, des scolarités, les enseignants...). Parmi les actions à envisager :

- actions culturelles du programme Handicap et citoyenneté, dont une résidence d'une compagnie de théâtre et des programmations sur l'ensemble des sites ;
- formations à proposer aux étudiants et aux personnels ;
- poursuite des actions autour de l'autisme.

**Faciliter les aménagements d'études destinés aux étudiants en situation de handicap par :**

- des actions de communication à destination des lycéens de terminale en situation de handicap ;
- des campagnes de communication en direction des services de scolarité et des enseignants ;
- l'incitation des étudiants à être candidats à des contrats d'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

**Faciliter la participation à la vie étudiante** : il est prévu de travailler sur l'accessibilité des événements existants et des activités sportives. Le SUAPS poursuivra le développement de son offre handisport [cécination, cécifoot, etc.].

**Mettre en place des référents handicap dans les associations étudiantes**

**Accompagner l'étudiant dans son orientation et dans son insertion professionnelle :**

- repenser le dispositif d'accompagnement des étudiants en situation de handicap en stage ;
- informer les universités étrangères sur les modalités de prise de contact avec le service dédié à l'accueil des étudiants en situation de handicap afin d'anticiper l'arrivée des étudiants.

## Jalons

- Déploiement d'une application de recherche d'itinéraires adaptés aux personnes en situation de handicap (2025)

## Indicateurs

- Nombre d'étudiants et de personnels ayant suivi une formation de sensibilisation au handicap

# THÈME 18 : LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET PRISE EN COMPTE DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

**Développer l'accès aux droits en santé pour les étudiants étrangers** *via* l'implication de l'ensemble des acteurs de la coordination territoriale. Ceci peut être fait grâce à des visites adaptées au risque du pays d'origine au sein du SSU (ces visites pouvant concerner les étudiants français ayant eu un stage prolongé dans un pays à risque), des supports d'informations en plusieurs langues en ligne, aux réseaux d'accueil entre étudiants et à l'intégration à la vie de campus.

**Accompagner les étudiantes enceintes et les jeunes parents** : le travail s'articulera autour du respect des congés pré et post accouchement, ainsi que du droit à l'absence en cas de maladie, de favoriser les Régimes Spéciaux d'Etudes (RSE) et d'un suivi des grossesses au SSU.

**Réaliser un suivi des étudiants des filières à risque particulier** : il sera mis en place des bilans de santé, conformément à la réglementation établie par les ministères pour les filières concernées, en coordination avec la médecine au travail. Un protocole sera également prévu pour les stages à l'étranger afin de répondre aux risques sanitaires potentiels. De plus, une charte SSU/Service de Santé au Travail sera établie.

**S'adapter aux besoins des étudiants en situation de précarité** par un meilleur accueil sur les sites territoriaux, une prise en compte de la saisonnalité des besoins et la création d'une commission sociale d'établissement. Le travail en collaboration entre assistants sociaux, SSU et Crous sera poursuivi.

**Promouvoir l'égalité entre étudiantes et étudiants** : à la suite de la signature de la Charte pour l'égalité entre femmes et hommes dans l'enseignement supérieur, diverses actions sont proposées pour promouvoir l'accès égal des filles et des garçons à toutes les filières d'études des établissements de la coordination territoriale (conférences à Auversup, interventions lors des journées portes ouvertes, rencontres...). Afin de lutter contre les stéréotypes de genre, une UE libre est proposée dans de nombreuses filières de formation, intitulée « Féminin/masculin : approches historiques, sociologiques et psychologiques ».

Un groupe de travail du Comité égalité et lutte contre les discriminations travaille sur la valorisation des femmes en sciences à l'initiative des référentes égalité du CNRS. Des actions de communications sont proposées afin de faire connaître des membres féminins de la communauté scientifiques de l'UCA aux étudiantes. L'objectif est de rendre plus accessible aux étudiantes des filières considérées comme masculines ; La Fabrique est associée à ce projet. Il est envisagé d'étendre ensuite cette communication auprès de lycéens lors des salons étudiants et d'autres événements. Un partenariat avec le rectorat pourrait aussi être envisagé.

Le Crous a mis en place un référent diversité à l'EAE pour un accompagnement dans les démarches administratives (ex : prénom d'usage).

### Lutter contre les discriminations et les situations de harcèlement sexuel :

- une cellule d'écoute et d'accompagnement face aux violences sexistes et sexuelles et aux discriminations a été mise en place à l'UCA et peut être saisie par tout étudiant victime ou témoin d'actes de violences sexistes et sexuelles et de discriminations ;
- un plan de sensibilisation et de prévention est mis en place par le Comité égalité et lutte contre les discriminations afin de proposer des actions tout au long de l'année (campagne d'affichage, conférence, stand, concours...) ; l'UCA a également adhéré aux réseaux "Femmes", "LGBTI+" et "Égalité des Chances" créés dans le cadre de la mission Égalité des Droits de la ville de Clermont-Ferrand.
- des partenariats sont également en cours avec l'ENSACF, l'ESACM et le CNRS afin de proposer des actions de sensibilisation et de prévention communes. Ce même travail est en cours avec les associations étudiantes (projets en cours de développement avec Femmes de mars et Bas les pattes)
- actions de sensibilisation à poursuivre et à renforcer, notamment contre les discriminations et le racisme. Projets de programmations artistiques spécifiques, notamment du théâtre forum.

**Réaliser un travail collaboratif avec les différents acteurs** (services d'orientation et d'insertion, personnels administratifs, personnels enseignants et SUH), ainsi l'évaluation des besoins et des prises en charge spécifiques (Psy du soir et Crous hébergement) sera plus adaptée. De plus, des groupes de veille et d'écoute et des cellules de crise seront mis en place dans les composantes et établissements.

### Jalons

- Mise en place d'un Schéma directeur de l'accompagnement des étudiants réfugiés / exilés (2024)

### Indicateurs

- Nombre d'étudiants participant aux formations de sensibilisation aux VSS et discriminations sur chacun des sites universitaires

# GLOSSAIRE

<b>BDE</b>	Bureau des Étudiants
<b>CESPAU</b>	Centre d'Excellence de Science Partagée en Auvergne
<b>CIR</b>	Centre international de recherche
<b>CNRS</b>	Centre national de la recherche scientifique
<b>Crous</b>	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
<b>CVEC</b>	Contribution de vie étudiante et de campus
<b>DDRS</b>	Développement Durable et Responsabilité Sociétale
<b>EAE</b>	Espace d'Accueil Étudiant
<b>EC</b>	Élément Constitutif
<b>ENSACF</b>	École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand
<b>ESACM</b>	École supérieure d'art de Clermont Métropole
<b>FRAC</b>	Fonds Régional d'Art Contemporain
<b>FSDIE</b>	Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes
<b>Inspé</b>	Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
<b>I-site</b>	Initiative Science-Innovation-Territoires-Économie
<b>ISU</b>	Installation Sportive Universitaire
<b>LGBTI+</b>	Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transgenres et Intersexes
<b>MESRI</b>	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
<b>PMR</b>	Personnes à Mobilité Réduite
<b>RSE</b>	Régime Spécial d'Études
<b>SHBN</b>	Sportif de Haut et Bon Niveau
<b>SSU</b>	Service de Santé Universitaire
<b>STAPS</b>	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
<b>SUAPS</b>	Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
<b>SUC</b>	Service Université Culture
<b>SUH</b>	Service Université Handicap
<b>UFR</b>	Unité de Formation et de Recherche
<b>VetagroSup</b>	Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement

